

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : Demande de subvention – aménagement et revitalisation de l'aire de jeux du parc du pontet

Séance du 17 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix sept décembre à dix-huit heures et trente-deux minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix décembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à PERNOD BEAUDON Stéphanie
EMIN Philippe pouvoir à MASSIRONI Alain
GUILLERMET Maria pouvoir à FUMEX Jacques
LYAUDET (MARIN) Jessie à BILLON BERTHET Claire
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine

Membres absents excusés, sans pouvoir : 4

BOYER Corinne, CRETIER Humbert, FORAY Gaëlle, GERBAULET Geneviève

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 25 votants

Accusé de réception en préfecture
001200006122-2025121745E-2025-11-04-DE
Date de télétransmission : 16/01/2026
Date de réception préfecture : 16/01/2026

Monsieur le Maire rappelle la création, en juillet 2021, du Conseil municipal des jeunes dont le but est de réfléchir et de proposer des actions sur des thématiques variées.

Il précise également que le Projet Éducatif de Territoire est actuellement en cours de rédaction et que deux axes de travail y sont directement liés : l'axe éducatif et loisirs, ainsi que l'axe sport et santé.

Lors de leur dernière session de travail, le Conseil des Jeunes a constaté que les jeux pour enfants, situé dans le Parc du Pontet, étaient vieillissants et qu'il manquait un espace pour les plus grands.

Après échanges, il a été convenu de mettre en place un toboggan, de 14 mètres en métal fermé, installé dans la pente. L'entrée sera accessible par l'escalier en pierre déjà existant, mais également un chemin en pente douce. Il pourra être utilisé par tous, des plus jeunes aux adultes, sportif ou non.

En complément, les jeux pour enfants, déjà existant dans le Parc, seront remplacés avec pour objectif de créer un espace inclusif. Pour ce faire, des modules spécialement adaptés seront installés (tourniquet, toboggan, jeux à ressorts et balançoire à nid d'oiseau).

Monsieur le Maire précise que, pour l'aire de jeux d'enfants, deux devis ont été obtenus auprès des entreprises Direct Jeu et Hags.

Dans un second temps, un labyrinthe géant sera installé. Il sera en bois, avec des éléments sensoriels pour guider des personnes en déficience auditive. L'aire de jeux sera complétée par une structure adaptée aux tous petits. Ces projets feront l'objet d'une autre demande de subvention.

Des subventions peuvent être demandés, dont le plan de financement est exposé si après :

Dépenses		Recettes		
Descriptif	Montant HT	Origine	Montant HT	Taux
Toboggan	17 732 €	MSA – Projets jeunes de l'Ain	1 500 €	4 %
Montage du toboggan	8 150 €	Fonds Etat	6 381 €	20 %
		Région AURA	15 000 €	47 %
Aire de jeux	6 021 €	Autofinancement	9 022 €	29 %
TOTAL HT	31 903 €	TOTAL HT	31 903 €	

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne sera pas subventionnée ;

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20251217-DE-2025-11-04-DE
Date de télétransmission : 16/01/2026
Date de réception préfecture : 16/01/2026

AUTORISE Monsieur le Maire à demander toutes les subventions correspondantes ;

- **DECIDE** de retenir l'offre de Hags pour un montant de de 6 021,60 euros HT.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget en dépenses d'investissement au compte 2188 opération 470

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN

